

**INSCRIPTION SAISON 2009-2010**

**Licencié :**

|  |               |                       |         |
|--|---------------|-----------------------|---------|
| Nom  |               | Prénom                |         |
| date de naissance  |               | Lieu de naissance     |         |
| Adresse  |               |                       |         |
|  |               |                       |         |
| Etablissement scolaire fréquenté   |               |                       |         |
|  |               |                       |         |
| N° sécurité sociale  |               |                       |         |
| Date du certificat médical précisant la non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 6 mois |               |                       |         |
| Tél. portable  | Tél. domicile | Autre :               | Autre : |
|  |               |                       |         |
| Adresse mail   |               |                       |         |
| Date   |               | Signature du licencié |         |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| N°de licence si renouvellement     |  |
| Nouvelle adhésion                  | compétition      loisir      encadrement |
| Montant de la cotisation à régler* |  |

\*y compris 0,82€ comprenant l'assurance souscrite par la FFA couvrant les dommages corporels auxquels peut être exposés les licenciés

**Responsable légal :**

|   |               |                                |              |
|---|---------------|--------------------------------|--------------|
| Nom   |               | Prénom                         |              |
| date de naissance   |               | Lieu de naissance              |              |
| Adresse   |               |                                |              |
|   |               |                                |              |
| N° sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché  |               |                                |              |
| Date du certificat médical  |               |                                |              |
| Tél. portable   | Tél. domicile | Autre :                        | Autre :      |
|   |               |                                |              |
| Adresse mail  |               |                                |              |
| En cas d'accident, j'autorise par la présente le responsable de l'association, les entraîneurs à prendre les mesures nécessaires notamment de faire pratiquer toute intervention médicale urgente et décharge le club de toute responsabilité |               |                                | oui      non |
| Date  |               | Signature du responsable légal |              |

# EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESCO44

## BENJAMIN(E)S à VETERAN(E)S

**La cotisation doit être réglée à l'inscription sauf cas laissé à l'appréciation du secrétariat**, le chèque établi à l'ordre de ESCO44 Saint-Nazaire. Un certificat mentionnant "la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition" datant de moins de 6 mois au jour de l'inscription devra être fourni dès la première séance. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué. Le coupon sport et les pass sont acceptés.

**L'ESCO 44 vous accueille** au Stade Léo Lagrange (derrière la Soucoupe aux horaires et jours définis selon votre catégorie et spécialité (voir planning) ou avec votre entraîneur référent.

Que ce soit vis-à-vis du groupe, de l'entraîneur et tout simplement de soi-même, il est impératif d'arriver suffisamment tôt (besoin de se changer) pour que l'entraînement débute à l'heure. **Toute arrivée tardive sera à l'appréciation de l'entraîneur pour accepter ou non l'athlète.**

Lors des entraînements, nous prenons en charge vos enfants, mais ils ne sont sous notre responsabilité que lorsque vous les avez confiés à l'entraîneur ou à un responsable du club. **Vous devez donc vous assurer de la présence de l'entraîneur ou du responsable et déposer vos enfants à ceux-ci exclusivement.**

**Les vestiaires ne sont accessibles qu'aux membres du club** mais celui-ci n'est en aucun cas responsable des vols et pertes des effets personnels des adhérents (ne pas amener d'objets de valeurs).

Toute dégradation du matériel ou des installations mis à la disposition des pratiquants, devra être remboursée. **En cas d'acte volontaire, l'exclusion sera immédiate.** Les membres du club s'engagent à appliquer dans le cadre de leur activité, les consignes de sécurité affichées sur le lieu d'entraînement. Dans le gymnase, les chaussures de sport en parfait état de propreté sont obligatoires. Si l'utilisateur en est déjà chaussé en venant de l'extérieur, il devra utiliser une seconde paire pour les séances en salle.

Il ne sera toléré **aucun acte de violence verbale ou physique** durant les horaires d'entraînement aussi bien dans l'enceinte du complexe sportif qu'aux abords de celui-ci. En cas de manquement, l'exclusion temporaire ou définitive de l'athlète sera prononcée.

Des tableaux d'affichage sont régulièrement mis à jour afin de vous tenir informé(e) des différentes compétitions ou avis de l'équipe dirigeante de l'ESCO44. Nous vous demandons de les consulter régulièrement.

**Le maillot du Club est obligatoire pour chaque licencié sur toutes les compétitions fédérales.** Le prix du maillot est de 16€. Une personne chargée du stock vestimentaire ESCO44 sera présente au Club le mercredi soir et vous donnera les renseignements nécessaires.

**Les licenciés du club** s'engagent dès leur 1er entraînement à respecter les conditions d'exercice de notre sport.

En prenant une licence à l'ESCO44 l'athlète bénéficie donc d'entraînements par des **encadrants diplômés** qui l'aideront à se faire plaisir et à progresser.

En contre partie, il est donc important de défendre les couleurs du club certes mais avant tout de venir se dépasser et essayer de battre ses records en compétition.

A ce sujet, il est important de souligner que **chaque athlète, en participant aux compétitions, ramène des points selon son niveau de performances** et contribue ainsi au classement national du club et à sa reconnaissance auprès des différentes instances (médiat, mairie, sponsors,...).

**Pour cela, un minimum de compétitions (4/5 dans l'année) est obligatoire pour tout licencié :**

- **toute la saison :**  
Compétitions par équipe si sélection par la commission sportive (Interclubs, challenge, relais, ...)
- **Hiver :**
  - 2 cross (Championnat départemental + 1 cross de préparation)
  - Ou
  - 2 compétitions INDOOR (Championnats départementaux en salle)
- **Été :**  
Championnats départementaux sur piste

### Transport :

Un roulement de tous est nécessaire pour assurer le transport et des feuilles seront mises au local en même temps que les inscriptions pour permettre un arrangement entre athlètes.

Je soussigné

Souhaite prendre une licence à l'ESCO44 et m'engage à respecter les conditions définies dans ce statut athlète et donc à participer à un minimum de compétitions (cf. encadré précédent)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature de l'Athlète

Signature des Parents ou Tuteur  
légal (pour les mineurs)